

Jean-Pierre Chevalier

Le dimanche 12 mai 2002

La genèse de l'orthographe

Conférence de Monsieur Jean-Pierre JAFFRE

Chercheur au CNRS

au site des Deux-Sèvres de l'IUFM de Poitou-Charentes, à Niort, le 17 avril 2002.

Quelles sont les constantes et les différences que l'on peut retrouver entre systèmes d'écriture?

Jusqu'à 1950, les typologies des systèmes d'écritures classaient trois systèmes:

- Logo-syllabiques (comme le sumérien, l'égyptien, le chinois);
- Syllabiques (comme le phénicien, l'hébreu, l'arabe, le japonais);
- Alphabétiques (comme le grec, le latin, l'anglais, le français);

Selon ce schémas, on pouvait aussi relire l'ordre d'apparition de ces écritures au cours de l'histoire de l'humanité; plus l'écriture est d'apparition récente, plus elle est censée être évoluée.

Depuis cette période, un nouveau modèle est apparu, qui fait apparaître une certaine mixité dans les systèmes d'écriture, qui privilégient l'un ou l'autre de ces deux principes:

- Principe sémiographique, avec la dimension morpho-syntaxique de la langue, la décomposition en morphèmes et mots; selon ce principe, ce qui s'écrit est ce qui se dit, ce qui se signifie. L'écriture est la représentation d'un sens.
- Principe phonographique, avec la dimension sonore de la langue, décomposée en phonèmes et syllabes. Selon ce principe, ce qui s'écrit est ce que l'on entend.

Plutôt qu'un système plus achevé que d'autres, l'écriture alphabétique serait alors un hasard culturel. Le principe logographique est très vite limité dans une langue dont le contexte culturel n'est pas limité. Un autre principe que le principe sémiographique est donc rapidement nécessaire pour écrire les mots; le principe phonographique est donc important pour qu'une langue ne se fige pas à un contexte culturel et puisse se développer. Une stricte représentation iconique des concepts est très rapidement difficile à généraliser; même dans le chinois, il y a de la phonographie avec la sémiographie.

Dans la langue française, les principales difficultés se trouvent autour des accords de la grammaire et de l'homophonie. La polyvalence graphique qui fait correspondre plusieurs graphèmes à un même phonème accentue la difficulté du français par rapport à d'autres langues telles que l'allemand. Pour de telles langues, les principes phonographiques et sémiographiques sont presque transposables, ce qui règle la difficulté de la polyvalence graphique.

Pour des langues à phonographie mineure, telles que le français, le chinois, d'autres plans doivent être ajoutés au plan phonographique pour parvenir au plan sémiographique. Pour accéder à une orthographe normée, un équilibre doit être trouvé entre la maîtrise de l'efficacité phonologique et la différenciation graphique-sémiographique.

Plan sémiographique	
Plan phonographique	Autres plans

Comment favoriser chez les élèves l'accès à la norme orthographique?

La norme n'est pas un point de départ, mais un point d'arrivée de l'écriture

La conscience phonologique est nécessaire, mais pas suffisante pour accéder à la norme.

La maîtrise de l'orthographe renvoie à quatre types de problèmes associés à quatre types de mots:

Analyse du monde		Analyse de la langue	
mots logographiques	mots homophoniques	verbes; homophonie	catégories; co-variations
iconicité		classes de mots	solidarité entre les mots
phonographie et distribution		morphosyntaxe	

La grande difficulté du français renvoie donc à l'analyse de la langue.

L'accord du nombre n'est pas motivé par les nécessités de la communication;

L'homophonie verbale justifie difficilement la distinction graphique (par exemple entre participe passé et infinitif du premier groupe). Pour ce dernier type de difficulté, le conférencier insiste sur le rôle statistiquement démontré des opérations de transformation qui donnent du sens aux mots, ce qui permet d'en déduire la graphie.

D'un point de vue pédagogique, il conviendrait de privilégier l'attitude de regard sur les mots, par l'affichage, la tenue de répertoires.... Les aires de réception du sujet cognitif apprenant (dénoncé par le jargon) sont fortement influencées par l'environnement direct et médiatisé.

D'un autre point de vue, la médiation phonologique a également un rôle sur l'accès logographique, sur l'orthographe de répertoire: la facilité de décodage soulage la surcharge cognitive et permet la lecture du mot, le développement du regard.

L'écriture est un perpétuel chantier, une activité, des références associées à de l'action; il convient donc de rendre transparent l'acte d'écriture, avec des outils de réécriture à portée de la main. La conscience est un moteur pour construire des références. Avant la norme, ce qui doit toujours être considéré comme premier est l'acte d'écrire; l'erreur ne fait pas de mal; elle permet de s'améliorer. Des activités telles que la réécriture du premier jet, en étant soulagé de la surcharge cognitive de production, peut permettre au scripteur d'accorder une attention particulière à l'orthographe et à la norme.

N.D.L.R: je ne suis pas sûr que tout cela soit très novateur; cependant, ce sont les seules notes que j'ai prises pendant ces deux heures de conférence pour lesquelles j'avais quelques intérêts personnels à chercher la substantifique moelle. Je reste donc toujours sur ma faim; la maîtrise de la mécanique orthographique consiste-t-elle uniquement à regarder, visualiser, effectuer des analogies. S'agit-il des seules activités métalinguistiques envisageables? Quelles autres procédures mettre en place?